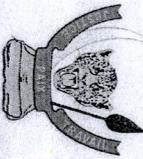


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 382/2022 à l'Imprimerie IMPRICOM

Après avoir reçu le contrat du marché n°003/MTC/2017, conclu avec le Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent cinquante mille sept cent vingt-quatre, quatorze centimes (USD 851.724,14) et confirme le paiement de la redevance de un dudit montant, soit dollars américains cinq mille neuf cent soixante-deux (USD 5.962).

Fait à Kinshasa, le 16/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission

Benoît KALIKAT KALEMBE
Directeur Général Adjoint ai